8 Mes marchandises sont-elles soumises à des licences d'importation ou d'autres exigences supplémentaires ?

Il est important de vérifier l'application d'éventuelles mesures de politiques commerciales qui sont définies par le *Directorate General of Foreign Trade (DGFT)*. Les marchandises faisant l'objet de restriction sont soumises à l'obtention d'une licence préalable à toute importation en Inde.
C'est le cas par exemple de certains produits de l'industrie chimique ou agricoles.

Les biens à double usage doivent faire l'objet d'une licence d'importation dite SCOMET à obtenir auprès du DGFT.

Vérifier si les marchandises sont soumises à une licence d'importation : DGFT - import export

ⓘ Consulter les dernières mesures de la politique commerciale indienne : DGFT

⚠ L'importation de certaines marchandises est totalement prohibée en Inde. C'est le cas par exemple des graisses animales ou des articles en ivoire. Les marchandises prohibées sont notifiées par le DGFT, qui en met la liste à disposition sur son site.

9 Qu'en est-il du droit de la propriété intellectuelle en Inde ?

L'Inde est signataire des accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ainsi que des principaux traités de l'Organisation Mondiale sur la Propriété Intellectuelle (OMPI). Le Bureau du *Controller General of Patents, Designs & Trade Marks (CGPDTM)*, relevant du ministère du Commerce et de l'Industrie, y est l'organisme chargé de la protection de la propriété industrielle.

Si l'Inde dispose d'un arsenal juridique complet en matière de propriété intellectuelle, des spécificités dans le domaine des brevets, en particulier dans les secteurs de la pharmaceutique et de l'agrochimie, nécessitent de bien protéger vos droits de propriété intellectuelle sur le marché indien.

Il n'existe pas de guichet physique unique pour l'enregistrement des droits de propriété intellectuelle en Inde, mais plusieurs juridictions compétentes en fonction du droit de propriété intellectuelle à enregistrer.

En cas de litige, il n'existe pas de tribunaux spécialisés en matière de propriété intellectuelle en Inde, les juridictions de droit commun sont compétentes. Cela peut compliquer la mise en oeuvre des droits de propriété intellectuelle compte tenu de la lenteur du système judiciaire indien et du manque de spécialisation des magistrats.

ⓘ Consultez :

— le site du CGPDTM ;
— la fiche INPI sur les droits de propriété intellectuelle en Inde ;
— les guides de la Commission européenne sur la propriété intellectuelle en Inde.

10 Quelles sont les formalités pour importer des marchandises temporairement en Inde ?

L'importation temporaire de marchandises en Inde est possible soit sous le régime de l'admission temporaire, soit via le système du carnet ATA.
Pour une importation sous carnet ATA, il convient de bien vérifier la durée du séjour autorisée en fonction de l'utilisation envisagée. Il est conseillé de recourir aux services d'un commissionnaire en douane pour l'accomplissement des formalités de dédouanement à l'arrivée et éviter toutes difficultés lors de la réexportation des marchandises.

⚠ L'Inde exige la mise en place d'une garantie auprès de la *Federation of Indian Chambres of Commerce and Industry (FICCI)*, organisme agréé pour la délivrance des carnets ATA en Inde, pour le dédouanement des marchandises sous carnet ATA en Inde. La demande s'effectue en ligne : ATA Carnet

Pour plus d'informations

Sites Internet des administrations indiennes (liste non exhaustive)

- **Direction interrégionale des douanes de Bangalore :** Bangalore Customs
- **Direction interrégionale des douanes de Mumbai (port) :** Jawahar Customs
- **Direction interrégionale des douanes de Mumbai (aéroport) :** Mumbai Customs
- **Direction interrégionale des douanes de Chennai :** Chennai Customs
- **« *Handbook of procedures* » de la DGFT :** dgft.gov.in
- ***Tax Information Portal* de la douane indienne :** CBIC
- **Page dédiée aux importations du *Food Safety and Standards Authority of India* :** FSSAI
- **Ministère des produits chimiques et des fertilisants :** fert.gov.in
- **Central Drugs Standard Control Organisation :** CDSCO

Service des douanes
Ambassade de France en Inde
new-delhi.dgddi@douane.finances.gouv.fr

Direction générale des douanes et droits indirects
11, rue des Deux Communes
93558 Montreuil Cedex

Pour la version imprimée, retrouvez tous les liens actifs via ce QR-code

©Direction générale des douanes et droits indirects/COM/2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

DOUANES & DROITS INDIRECTS

EXPORT

10 QUESTIONS
à vous poser avant d'exporter en
INDE

- Pour simplifier vos formalités douanières
- Maîtriser vos risques et anticiper vos opérations commerciales
- Développer votre activité et gagner en compétitivité à l'international



1 Quelle est l'administration en charge des questions douanières en Inde ?

L'administration en charge des questions douanières est le *Central Board of Indirect Taxes & Customs* (CBIC). Il est placé sous la responsabilité du Department of Revenue, lui-même rattaché au ministère des Finances.

ⓘ Site de la douane indienne : www.cbic.gov.in

2 Comment fonctionne la nomenclature douanière indienne ?

La nomenclature tarifaire indienne, à la différence de celle utilisée dans l'Union européenne, comporte huit chiffres :

— les **six premiers chiffres** sont issus du Système harmonisé (SH) définis par l'Organisation mondiale des douanes (OMD) ;

— les deux chiffres supplémentaires sont propres à l'Inde.

⚠ Vous devez donc vérifier le code des marchandises préalablement à toute exportation vers l'Inde : icegate.gov.in/cip

3 Existe-t-il un accord commercial entre l'UE & l'Inde ?

Non, il n'existe pas encore d'accord commercial en vigueur entre l'UE et l'Inde. Un accord de libre-échange (ALE) négocié entre l'UE et l'Inde devrait être signé fin 2026, pour une entrée en vigueur en 2027. Il libéralisera totalement ou partiellement environ 90 % des lignes tarifaires de part et d'autre. Du côté indien, les abaissements tarifaires devraient néanmoins s'étaler sur une dizaine d'années avec une réduction progressive des droits de douane pour passer de taux moyens aujourd'hui assez élevés à des taux à un chiffre.

ⓘ Se renseigner sur l'ALE Inde-UE : Accord commercial UE-Inde

Consulter le projet de texte issu des négociations : UE-India agreements

4 Comment apporter la preuve de l'origine des marchandises en Inde ?

En l'absence d'accord de libre-échange en vigueur, l'Inde applique exclusivement les règles de l'origine non préférentielle à l'importation. Pour les exportations originaires de l'UE, un certificat d'origine peut être présenté, mais il n'est généralement pas exigé par la douane indienne.

En France, ce certificat est délivré par la Chambre de commerce et d'industrie (CCI).

⚠ Avec l'entrée en vigueur de l'ALE UE-Inde, les exportateurs européens devront prouver l'origine préférentielle des marchansises pour bénéficier des taux réduits ou nuls à l'importation en Inde. La DGDDI vous informera du dispositif mis en place en amont de l'entrée en vigueur de l'accord.

Si l'Inde fait toujours officiellement partie du Système de préférences généralisées (SPG), l'UE a suspendu ses privilèges pour près de 87 % des exportations indiennes pour la période 2026-2028.

ⓘ Se renseigner sur la mise à jour SPG pour l'Inde : Site de la Commission européenne

5 Comment connaître ls droits de douane et les taxes applicables en Inde ?

Une fois le classement tarifaire des marchandises déterminé, vous pouvez consulter le site de la douane indienne pour connaître le détail des droits et taxes applicables.

En Inde, les principaux droits et taxes dus à l'importation sont :

— Le **Basic customs duties** (droit de douane *ad valorem* s'appliquant sur une valeur en douane CIF) ;

— la **Social Welfare Surcharge (SWS)**, toujours équivalente à 10 % ;

— la **Goods and Services Tax (GST)**, équivalent à la TVA en France.

La GST est déclinée en quatre tranches : 0 %, 5 %, 18 % et 40 %. Le taux de 18 % est, sauf exception, celui appliqué aux importations en Inde.

En fonction des marchandises importées, certaines autres taxes peuvent s'appliquer telles que *Agriculture Infrastructure and Development Cess* (AIDC) ou encore *Customs Health Cess*, voire des droits anti-dumping.

En plus des droits et taxes prélevés par le Gouvernement central, les États peuvent prélever certaines taxes telles que les droits d'accise.

ⓘ Connaître le détail des droits et taxes applicables aux marchandises importées : Indian Customs EDI system

6 Qui peut dédouaner mes marchandises en Inde ?

Le recours aux services d'un **commissionnaire en douane** est recommandé. La réglementation douanière étant particulièrement complexe et parfois appliquée de manière non uniforme par les bureaux de douane d'entrée, il pourra identifier la documentation applicable et intervenir en cas de difficulté. Anticiper le projet d'exportation permet d'éviter tout blocage des marchandises voire des pénalités ou leur réexportation.

ⓘ Consulter le profil d'un commissionnaire en douane sur le site de la douane indienne : CBLMS

Il est également possible de dédouaner les marchandises via un **représentant légal en Inde**, par exemple une filiale de votre groupe d'entreprises. Pour ce faire, l'entreprise doit :

— Obtenir un *Importer-Exporter Code (IEC)* (équivalent de l'EORI) auprès du *Directorate General of Foreign Trade (DGFT)* ;

— Posséder un compte bancaire indien et obtenir un *Authorized Dealer (AD) Code* en faisant la demande directement auprès de sa banque qui doit être reconnue par la *Reserve Bank of India*. Ce digicode à 14 chiffres permet de payer les droits de douane ;

— Enregistrer son AD Code sur le portail de dédouanement « *Ice Gate* » de la douane indienne pour être valable.

ⓘ Consulter le site de la DGFT : DGFT India

7 Mes marchandises sont-elles soumises à des normes indiennes ?

Si l'Inde reconnaît le système international des normes ISO, elle possède également son propre système de normes nationales, administré par le *Bureau of Indian Standards (BIS)*. La certification BIS est obligatoire uniquement si la marchandise fait l'objet d'un Quality Control Order (QCO). Cette procédure conditionne alors l'importation des marchandises en Inde et implique l'examen du dossier à la fois par le BIS et l'administration compétente (ex. *Ministry of Chemicals and Fertilizers*), avec un audit sur site dans le pays d'exportation et un prélèvement d'échantillons de marchandises.

ⓘ Se renseigenr sur les *Quality Control Orders (QCO)* : QCO Bis

⚠ Veillez à bien vérifier en amont de l'exportation si votre marchandise est soumise à un QCO car le processus de certification BIS est complexe, long et coûteux.

D'autres normes peuvent s'appliquer à l'importation.
Par exemple, les marchandises destinées à la vente au détail doivent comporter une étiquette intégrant plusieurs mentions obligatoires dont le prix maximum de revente (*Maximum Retail Price* ou *MRP*). L'étiquetage doit obligatoirement être réalisé avant la mise à la consommation des marchandises en Inde.